

**FICHE DE POSTE – Poste n°2557**

<b>Le Département du Puy-de-Dôme</b>			N° poste	2557
	<b>Intitulé et fonction</b>			
	Chargé de mission Milieux Aquatiques et ENS			
<b>Affectation :</b>	<b>filière</b>	<b>cat</b>	<b>Cadre emploi</b>	<b>Grade</b>
DGAD	technique	B	technicien	Technicien territorial
Service des Milieux Naturels				
Espaces Naturels Sensibles				
<b><u>1. Description :</u></b>				
<p>Sous l'autorité du chef du Service Milieux Naturels (SMN), le chargé de mission en charge des milieux aquatiques et des Espaces Naturels Sensibles met en œuvre la politique du Conseil départemental relative aux milieux naturels. Il est l'interlocuteur de sa hiérarchie, des élus départementaux et locaux, des organismes partenaires. Ce chargé de mission participe activement à la mise en œuvre de la politique départementale en faveur des Milieux Aquatiques, en assurant la gestion et le suivi des Contrats Territoriaux (Dore, Morge Buron, Val d'Allier, Litroux Jauron, Loire affluents Vellaves...) et des SAGE (Allier, Dore). Par ailleurs, il est amené à préparer les dossiers liés à la continuité écologique, pour les ouvrages départementaux.</p> <p>Il gère, par ailleurs, les plans de gestion des ENS départementaux qui lui sont confiés (Tourbière de Jouvion, Lac des Bordes). Il collabore à la mise en œuvre du Schéma Départemental des ENS, ainsi qu'aux actions spécifiques liées aux ENS.</p> <p>Il collabore au bon fonctionnement du SMN et à la qualité des réponses du service.</p>				
<b><u>2. Missions et activités :</u></b>				
<b><u>1. Mise en œuvre de la politique départementale en faveur des Milieux Aquatiques :</u></b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- assurer le suivi de dossiers spécifiques, dont les Contrats Territoriaux, les SAGE, en collaboration avec la technicienne de la Cellule Milieux Aquatiques et le chef de service du SMN,</li> <li>- préparer les dossiers loi sur l'eau des ouvrages départementaux à mettre en conformité, participer aux réunions préparatoires, rédiger les dossiers de demande de travaux,</li> <li>- apporter un appui technique dans l'élaboration des réponses du SMN, lorsque le Département est sollicité, notamment pour les carrières, les arrêtés cadre sécheresse, les retenues d'eau, le PTGE...</li> </ul>				
<b><u>2. Mise en œuvre de la politique départementale relative aux ENS (Espaces Naturels Sensibles) :</u></b>				
* <u>ENS- ID (ENS d'initiative départementale):</u>				

- piloter les sites ENS d'initiative départementale (ENS-ID) dont le technicien a la charge, suivre l'élaboration et la réalisation des plans de gestion, les opérations programmées, les évaluations,
- commander les études, les travaux, assurer leur suivi,
- vérifier la conformité des réalisations en termes de gestion et de travaux, préparer les paiements,
- collecter et mettre en forme les éléments nécessaires pour éclairer la décision des élus, être force de proposition.

**3 .Gestion de points spécifiques aux ENS :**

\*Valorisation des ENS :

- participer au pilotage du programme annuel des animations, collaborer à la construction des priorités, collaborer à l'accueil du public sur les ENS, sensibiliser les porteurs d'ENS-IL à la politique départementale,
- rédiger des documents, collaborer aux actions d'éducation à l'environnement pour les ENS, apporter un appui technique au référent communication valorisation.

**4. Participation au fonctionnement général du Service Milieux Naturels (SMN) :**

- participer à la préparation du budget départemental, planifier les dépenses, assurer le suivi budgétaire et financier,
- participer aux groupes de travail, aux comités techniques, aux réunions d'élus...
- être l'interlocuteur des élus départementaux et locaux, des acteurs de terrain et partenaires ; Restituer, analyser, partager l'information,
- participer à la mise à jour du site internet, aux données SIG en lien avec le SMN,
- représenter le Conseil départemental en réunion ou commission spécifique, favoriser le dialogue, veiller aux intérêts du Département, être force de proposition, aider à la décision,
- rédiger les courriers, notes rapports nécessaires au bon fonctionnement du service et au portage des missions confiées.

**3. Conditions de travail**

NBI

Fonction RIFSEEP

Cotation de poste

Permis exigé : Permis B

**4. Habilitations et permis**

Permis+ :

Habilitations communes :

Habilitations spécifiques :

<p>Formations/ Diplômes requis : milieux naturels, environnement, espaces naturels sensibles, hydraulique, agriculture. Connaissances SIG appréciées</p> <p>Expériences Prof. Requises : Expérience du fonctionnement des collectivités et de leurs groupements</p>					
<p>Connaissances professionnelles : niveau requis « maîtrise »</p> <p>Compétences techniques : niveau requis « maîtrise »</p> <p>Aptitudes professionnelles : niveau requis « contribution adaptée »</p>					
<p><b><u>5. Cadre de travail :</u></b></p> <p>Lieu de travail : Centre Georges Couthon</p> <p>Disponibilités spécifiques : réunions tardives, déplacements sur le terrain</p> <p>Astreintes : présence sur sites pour manifestations hors horaires de travail et les week ends.</p>	<p><b><u>6. Moyens nécessaires :</u></b></p> <p>Personnel – le titulaire du poste gère du personnel : non</p> <p>Matériel – utilisation de matériels spécifiques : oui</p> <p>Préciser : PC, appareil photo numérique</p> <p>Financiers – le titulaire du poste gère un budget : oui</p>				
<p><b><u>7. Risques :</u></b></p> <p>Routier : X</p> <p>Liés aux agents biologiques : X</p> <p>Liés au travail sur écran : X</p> <p>Liés aux interventions isolées : X</p>					
<p><b><u>Motivations du recrutement :</u></b></p> <p>Une technicienne sera absente du service pour congés maternité. Il est nécessaire d'assurer son remplacement pour permettre le fonctionnement du service.</p> <p>Durée : 4 mois (jusqu'à fin juillet)</p>					